

DECRET N°125

**Portant Nomination des Cadres du
Ministère de l'Enseignement
Technique et de la Formation
Professionnelle**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale, notamment en son article 39,
- Vu le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet, portant nomination du Premier Ministre
- Vu le Décret n° D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet portant nomination des Membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er

Monsieur Taliby KABA, précédemment Directeur National de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle est nommé Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle.

Article 2

Monsieur Ibrahima SANKHON, précédemment Directeur du Service National des Bourses Extérieures, est nommé Chef de Cabinet du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Le présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

Fait à CONAKRY, le 9 SEPTEMBRE 1996

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a final flourish.

Le Général LANSANA CONTE